

6, 7 et 8 DECEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique











PETITE ENFANCE



Une CGT engagée auprès des agent.es et des cadres de la petite Enfance

Depuis plusieurs années nous construisons le rapport de force, avec les agent.es et les cadres de la petite Enfance, pour améliorer les conditions de travail et les rémunérations. A partir du constat partagé que les filières féminisées sont sous-payées, que la pénibilité n'est pas reconnue, que l'usure professionnelle est importante, nous avons organisé un nombre important de grèves, de manifestations.

Nous avons déjà gagné:

-  L'augmentation du Régime indemnitaire, en 2017 puis en 2019 pour les agent.es de la filière médicosociale, EJE, puéricultrices, médecins, infirmières.
-  Le transfert de la régie de recettes vers le central pour décharger les Directrices et Adjointes.
-  La création de 6 postes de « Volant .es » qui viennent renforcer les moyens de remplacements par secteur pour une courte durée.
-  La récupération des heures supplémentaires pour les cadres A, la possibilité de paiement pour les catégories B et C.
-  6h de réunions plénières sur le temps de travail.
-  La non augmentation des horaires lors de l'application des 1 607 heures, forme de reconnaissance de la pénibilité par la Ville de Lyon.
-  L'application des droits à l'allaitement et la possibilité de réduction des horaires quotidiens pour les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants.
-  Accompagnements individuels.

Pour contrer le gouvernement et ses projets néfastes (décrets Taquet), nous avons participé, avec le collectif « *pas de bébés à la consigne* », à la défense d'un accueil de qualité dans les crèches, tant pour les enfants, les familles que pour les personnels.

Nous continuons de revendiquer :

- ✊ L'augmentations des salaires et du point d'indice pour les métiers de la Petite enfance, métiers les plus féminisés, pour tous les cadres d'emploi, avec un salaire minimum à 2 000€ brut par mois.
- ✊ Du complément de Traitement Indiciaire « Prime Ségur » de 183 euros pour tous les agents des crèches.
- ✊ La reconnaissance de la pénibilité dans les métiers de la Petite Enfance (la vraie pénibilité qui permet le départ anticipé à la retraite).
- ✊ Des meilleures conditions de travail (anticipation, prévention des TMS) et des formations.
- ✊ l'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine sans diminution de salaire.
- ✊ La prise en compte des temps d'habillage dans le temps de travail.
- ✊ Le remplacement immédiat de tous les postes vacants.
- ✊ L'emploi de personnels qualifiés et formés pour travailler auprès des enfants.
- ✊ Des postes de fonctionnaires pour assurer un service public de qualité. La titularisation de tous les contractuels ou des CDI pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas être titularisé.es.

Nous défendons les agent.es qui nous sollicitent:

- ✊ Accompagnement individuel et collectif lors de la fermeture de la crèche Naudaud.
- ✊ Suivi des dossiers de reclassement, d'évaluation, de sanction, pour les agent.es et les cadres avec notre syndicat CGT UGICT.
- ✊ Conseils juridiques et recours avec nos avocats conseil.

Les candidates et candidats CGT **section Petite Enfance**

Elections professionnelles de la Ville de Lyon du 6 au 8 décembre 2022 / Vote électronique

CST

NACIRI Nadia	Agent petite enfance
CHELLALI Nadia	Agent petite enfance
ABED Nadia	Agent petite enfance
OUVRARD Patricia	Educatrice Jeunes Enfants
MERZOUG Fatima	Auxiliaire Puéricultrice
RAMAIN Dominique	Conseiller en prévention

CAP

OUVRARD Patricia	Educatrice Jeunes Enfants
ABED Nadia	Agent petite enfance
CHELLALI Nadia	Agent petite enfance
CAMPOY Julia	Agent petite enfance
NACIRI Nadia	Agent petite enfance
MERZOUG Fatima	Auxiliaire Puéricultrice
BOUROUIS Fatiha	Auxiliaire Puéricultrice
MEHU-CUOZZO Anne	Auxiliaire Puéricultrice
DEREZINSKI Amélie	Auxiliaire Puéricultrice
DEMORT Delphine	Auxiliaire Puéricultrice

CCP

DRAPPIER Caroline	Educatrice Jeunes Enfants
-------------------	---------------------------

Rejoignez la CGT pour défendre le service public, nos emplois et nos conditions de travail !

CGT Ville de Lyon - 10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr



[cgtvilledelyon.fr](https://www.cgtvilledelyon.fr)



Tél : 04 72 10 39 46

